

Paris, le 19 février 2019

AR Madame Danielle DENIZET

AVIS D'AVORABLE
au Parc Solien de
RUFFEC -

1912 

n° 21

Chère Madame,

Avec tout le respect que je
vous dois, je ne puis que m'opposer
fermement au projet Solien de RUFFEC.

Pour des raisons écologiques
(l'amour de cette région, de sa terre et de
la nature charentaise) et sentimentales
mon arrière-grand-mère étant native
des 2 sœurs ! Que ce soit un choix de
vie total, de retraite ou de vacances,
on ne peut pas quitter la ville, ses bruits
sa foule et ses lumières pour se
retrouver devant un "Luna Park"
broyant et agité. C'est de l'escroquerie
pour tous ceux qui ont choisis la région
de RUFFEC pour son calme et sa
nature. Donc Avis D'AVORABLE!

En vous remerciant de votre
attention, je vous prie d'agréer, Madame,
l'expression de ma parfaite considération
à vous
M. FREYMOND
4 av. Thudaine
75009 PARIS